

État des dons annoncés par la société populaire de Montmédy pour les défenseurs de la patrie, lors de la séance du 16 germinal an II (5 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

État des dons annoncés par la société populaire de Montmédy pour les défenseurs de la patrie, lors de la séance du 16 germinal an II (5 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 174;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29070_t1_0174_0000_8

Fichier pdf généré le 01/02/2023

le bataillon jure de ne poser les armes que quand l'indépendance de la République sera reconnue. Il a fait don à la patrie de quatre jours de viande, et 918 liv. 4 s. 6 d. en argent, papiers et effets d'argenterie.» (1).

m

[*Montmédy, 30 vent. II. La Sté popul. à la Conv.*] (2).

« Représentans du peuple,

Les hordes prussiennes et autrichiennes ont semé leurs crimes dans le territoire du district de Montmédy. Arrosé par leur sang, le germe de ces forfaits s'est développé de toutes parts, et, par une métamorphose la plus étonnante, il a produit des vertus.

Les habitants de ces malheureuses contrées ravagées pendant deux mois, pauvres dans leurs récoltes, mais riches en patriotisme, ont à peine appris les besoins urgents de nos frères de l'armée de la Moselle, qu'ils ont volé à leurs secours avec le plus grand empressement. Des souliers, des bas, des chemises, guêtres, habits, vestes, culottes, pantalons, bottes, redingotes, manteaux, assignats et prodigieux d'autres effets ont été apportés de toutes parts, et de suite envoyés à nos glorieux défenseurs.

Les nombreux sacrifices qu'ils font dans diverses circonstances ne sont rien à leurs yeux, et il semble, toutes les fois que nous invoquons leur générosité, que ce soit les premières offrandes qu'ils viennent déposer sur l'autel de la Patrie. Ils se disputent l'honneur de suspendre leurs dons aux branches immortelles de l'arbre de la Liberté et se félicitent d'orner de leurs propres dépouilles le char de triomphe des vainqueurs.

Ils vont plus loin, ils crient à nos frères d'armes : continuez vos glorieuses campagnes, rien ne vous manquera et dussions-nous nous dépouiller entièrement pour vous revêtir et vous encourager, nous sommes prêts à faire tous les sacrifices; ils ne coûteront rien à nos cœurs et, tous les tyrans anéantis la cause sublime de la liberté triomphera. Tels sont nos vœux et la douce récompense que doit espérer le vertueux républicain.

Tel est, Citoyens représentants, le langage des habitants de nos campagnes frontières. A leur exemple, les jeunes citoyennes, jalouses de partager un jour les vertus héroïques de leurs fidèles amants, vont consacrer leurs veilles à l'entretien de nos défenseurs : les unes se livrent à la filature de la laine pour des bas, les autres à filer pour des chemises, et toutes ensemble, par un accord céleste et digne de l'âge où nous entrons, chantent avec enthousiasme ce refrain chéri : *Amour sacré de la Patrie.*

Que peut produire, Citoyens représentants, cet élan qui porte le désespoir dans le cœur des

lâches satellites des tyrans, coalisés? Ce sont vos vertus, votre attitude imposante, enfin les droits sacrés de l'homme trop longtemps méconnus que nous avons reconquis et que nous ne perdrons désormais qu'avec notre dernier soupir. Vive la République. »

VILMORIN, BILLOTZ (*vice-présid.*),
ANDRÉ (*secrét.*), ELIAS.

[*Etat des dons.*]

Habits : 8, vestes : 14, culottes : 23, capotes : 4, pantalons : 7, chapeaux : 3, chemises : 901, paire de bas : 352, paires de guêtres : 84, souliers : 189, paires de bottes : 7, paires de draps : 8, un sac de peau, une giberne, un sabre, un bonnet de police, le cuir d'une vache et d'un veau tanné, et une paire de gants.

N^o : Cinq communes ont porté elles-mêmes leurs dons.

P.c.c. : ANDRÉ (*secrét.*).

n

[*Maubeuge, 11 germ. II. Le repr. Laurent à la Conv.*] (1).

« Citoyen président,

Tu recevras sous ce pli la note des officiers et bataillons composant la division du général Fromentin, qui ont fait le sacrifice de leur viande : tu voudras bien en faire mention honorable au bulletin de la Convention.

Je t'observe que tous les jours ces sacrifices se renouvelleront, et que le soldat, malgré cette privation qui doit l'affaiblir, n'en est pas moins impatient de combattre les ennemis de la République. S. et F. »

LAURENT.

Bataillons composant la division du général Fromentin qui ont fait le sacrifice de leur viande. Savoir :

Le 2^e bataillon de la Meurthe fait le sacrifice de la viande pour moitié tant que la rareté durera.

Le 2^e bataillon de la Vienne fait la remise de la sienne pendant deux jours.

Les officiers du 1^{er} bataillon de l'Orne ont fait le sacrifice de la leur pendant 6 jours.

Ceux du 10^e bataillon de Paris, de moitié tant que durera la rareté de la viande.

Les volontaires du même bataillon font le sacrifice de 4 jours de la leur.

Les officiers du 1^{er} bataillon du 47^e régiment d'infanterie font la remise de la moitié de la leur, depuis le 5 germinal jusqu'au 15.

L'Etat-major et les officiers du 32^e bataillon d'infanterie légère ont arrêté à l'unanimité, vu la rareté de la viande qu'ils n'en prendront point jusqu'à nouvel ordre.

Le général de division Fromentin fait la remise des trois quarts de la sienne.

(1) C 297, pl. 1022, p. 1, 2. Rien dans AULARD.

(1) Bⁿ, 17 germ. (suppl^t).

(2) C 297, pl. 1022, p. 4. J. Sablier, n^o 1240; Bⁿ, 17 germ. (suppl^t).